

Conférence ministérielle

Engagement politique, signature d'accords et actions nouvelles pour la sécurité maritime régionale

29 avril 2018, Hôtel Intercontinental Balaclava – « *Ce fût un grand succès !* », résume Maneesh Gobin, le représentant du ministre de la Justice de Maurice au sujet de la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime qu'il a présidé au nom du ministre des Affaires étrangères et président du Conseil de la Commission de l'océan Indien (COI), Seetanah Lutchmeenaraidoo.

Ils étaient plus de 180 délégués, dont des ministres de la Défense, de l'Intérieur, des Affaires étrangères ainsi que des hauts responsables d'institutions multilatérales, venant d'une quarantaine d'États et organisations régionales et internationales à assister, depuis le jeudi 26 avril, à cette conférence ministérielle organisée conjointement par la Commission de l'océan Indien et l'État mauricien avec le soutien de l'Union européenne.

L'événement a débouché sur la signature de quatre accords portant sur un renforcement de la coopération entre États pour une meilleure sécurité maritime dans la région occidentale de l'océan Indien. Deux accords ont été signés sous le programme régional de sécurité maritime (MASE, MARitime SEcurity) : le premier, porte sur l'échange et le partage d'information maritime, notamment à travers le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM) basé à Madagascar ; et le deuxième, porte sur la coordination d'opérations conjointes notamment à travers le Centre régional de coordination opérationnelle (CRCO) basé aux Seychelles.

Les signataires des deux accords MASE sont l'Union des Comores, la République de Madagascar, la République de Maurice, la République des Seychelles, la République de Djibouti. D'autres États de la région sont appelés à adopter ces accords qui restent ouverts aux partenaires désirant contribuer à la sécurité maritime régionale qui conditionne la stabilité de routes maritimes d'envergure mondiale.

A la cérémonie d'ouverture officielle de la Conférence, le Premier ministre Pravind Jugnauth, assistant à la signature des accords de coopération entre la COI et la République de Maurice avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime portant sur la lutte contre les trafics illicites, a mis l'accent sur le lien entre sécurité et développement. « *En tant que petites îles souvent dépourvues de ressources naturelles terrestres, nous aspirons à développer nos vastes espaces maritimes et à construire un nouveau chapitre de nos économies autour de l'océan. Pour que cela se matérialise, nos mers doivent être sûres et nous devons débloquer les ressources nécessaires en ce sens* », a-t-il soutenu.

Et le Premier ministre d'ajouter : « *Seul, aucun de nos pays ne peut lutter contre le trafic illégal dans nos océans, la spoliation de nos mers ou les menaces croissantes à l'insécurité dans nos eaux. Même collectivement, ce combat restera compliqué. Mais si nous pouvons nous mettre d'accord sur les moyens de travailler ensemble et de partager des informations et de coordonner nos actions, nous pouvons certainement faire mieux que ce que nous faisons actuellement. Unissons donc nos forces pour y arriver.* »

Alors qu'il est de plus en plus question de l'économie océanique, les mers restent en effet le lieu privilégié pour toutes sortes de crimes, trafics et menaces. La Déclaration ministérielle des Etats de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien adoptée à l'issue des travaux renouvelle d'ailleurs l'engagement des Etats de la région à coopérer pour lutter contre les crimes et menaces et souligne l'importance des partenariats avec la communauté internationale.

Le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, résume : « *C'est bien la volonté politique qui conditionne l'action d'un État, son engagement concret à lutter contre tous les crimes et menaces en mer. C'est bien la volonté politique qui, seule, décidera de la portée de notre coopération pour que chacun de nos États-membres puisse véritablement tirer profit d'une croissance nouvelle et nécessairement durable basée sur le potentiel de nos océans.* »

L'Union européenne, premier partenaire au développement de la région et bailleur du programme MASE, a indiqué sa volonté de continuer à soutenir les Etats de l'océan Indien occidental. Ainsi, l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne, Marjaana Sall, a annoncé « *une enveloppe supplémentaire de 5 millions € de l'Union européenne en appui à l'opérationnalisation des Centres régionaux de Fusion de l'information maritime à Madagascar et de Coordination des opérations en mer aux Seychelles* ». A cela s'ajoutent d'autres financements, notamment dans le domaine des pêches, de la sûreté et la sécurité portuaire ou encore de la lutte contre les effets du changement climatique, a-t-elle précisé.

Le ministre Maneesh Gobin conclut : « *La nouvelle frontière de notre développement, de celui des îles de la région et de notre grande région de l'Afrique orientale et australe, c'est cet océan que nous avons en partage. Ce que nous avons fait ici durant 4 jours vise justement à assurer l'avenir de nos pays ce qui passe nécessairement par la sécurisation des espaces maritimes. Il est heureux que nous puissions compter sur des partenariats et des appuis annoncés de l'Union européenne, du Japon à travers une participation aux activités de l'ONUDC dans le cadre du partenariat avec la COI, de la Chine, membre observateur de la COI, entre autres.* »

Au total 25 Etats de la région ou ayant des intérêts commerciaux et économiques dans la région, notamment l'Union des Comores, les Seychelles, Madagascar, l'Ouganda, Djibouti, les Émirats arabes unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne, le Sri Lanka, les États-Unis, l'Arabie saoudite, la Chine et l'Inde, étaient représentés à la conférence. De même, 17 organisations économiques et politiques comme le Comesa (Marché commun pour l'Afrique orientale et australe), Communauté de l'Afrique de l'Est, l'Organisation internationale pour

les migrations, l'Office des Nations unies contre la Drogue et le Crime ainsi que l'Union européenne y ont participé.

Contacts

Unité communication de la COI : (+230) 402 61 00 / communication@coi-ioc.org

- Pascaline Alexandre, chargée de communication du programme MASE : (+230) 57 56 52 67 / pascaline.alexandre@coi-ioc.org
- Bureau : (+230) 402 61 00 / communication@coi-ioc.org
- Suivez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du
Commerce international

- Akilesh Roopun : (+230) 52 54 92 34 / aroopun@govmu.org

Blast Burson-Marsteller

- Melisa Virassamy, PR Executive : (+230) 52 57 54 88 / melisa@blast.mu



[#MASE Programme](#)

-

www.commissionoceanindien.org / Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#)
[Consultez le rapport annuel 2016 de la COI en français et en anglais](#)